



Buss'Info



BUSS'INFO est sur : <http://www.bussang.fr>

N° 54 FEVRIER 2024

Le bulletin d'information du Conseil Municipal de Bussang



Rencontre avec Chez Risson le Hérisson



Il s'agit d'une association de bénévoles qui apporte des soins aux hérissons blessés, malades et recueille des bébés orphelins.

Elle s'occupe également du jardin partagé qui a été relancé sous l'impulsion de Monsieur ROYER François, adjoint au maire de la commune.

Cette association d'intérêt général a été créée en 2019 à GUEBWILLER puis transférée à BUSSANG mi-juillet 2021.

Sa présidente, RUFFENACH-SCHWEITZER Pauline, titulaire du diplôme de soigneur animalier et capacitaire pour le hérisson est secondée par dix personnes bénévoles au centre de soins de BUSSANG et vingt autres dans le cadre de vie associative. Ces derniers volontaires participent à la récupération des animaux et leur transport ainsi que dans diverses autres missions.

Cette association bénéficie de dons matériels et financiers provenant de particuliers, d'entreprises du secteur ainsi qu'au niveau national ou international. Des municipalités du secteur lui attribuent des dons.

L'association gère le centre de soins de Bussang qui détient un agrément permettant d'accueillir cinquante animaux en même temps. Cent soixante dix sept hérissons ont transité en ce lieu



Dès qu'une personne découvre un hérisson en détresse ou blessé, elle prend attache avec le centre de soins et fournit tous les renseignements utiles sur l'animal. L'interlocuteur du centre l'informe comment sécuriser l'animal et sur les modalités de récupération et de transport. L'association bénéficie aussi de points relais de récupération auprès de certains vétérinaires dans les départements dont elle s'occupe à savoir le Haut-Rhin, la Haute-Saône, le Territoire de Belfort et les Vosges. De ces points relais les animaux sont rapatriés à Bussang par des volontaires. A son arrivée au centre des soins, Pauline l'examine et quatre vétérinaires interviennent pour les actes médicaux et chirurgicaux, deux sont rémunérés alors que deux autres agissent bénévolement. Le hérisson reste au centre jusqu'à la fin de sa convalescence puis il est remis en liberté dans des parcs ou auprès de particuliers après enquête et visite des lieux. Un bébé hérisson reçoit un biberon toutes les deux heures.

L'association réalise des réunions d'informations auprès des écoles, du péri-scolaire et du grand public. Elle est suivie par 1800 personnes sur son site facebook. Elle est joignable au **06.95.42.44.09**.

Elle effectue des manifestations pour récolter des fonds pour payer les soins et la nourriture des animaux.

Les 19,20 et 21 avril 2024, l'association organise son second «festi nature », durant cette manifestation une action citoyenne est prévue, venez la découvrir, il y aura de la restauration et des animations.



Le jardin partagé a été relancé il y a deux ans. Lors de cette mise en place ce projet a eu le soutien du service des espaces verts de la commune. En 2023, une jardinerie alsacienne a offert les plants et un bénévole en a assuré l'entretien durant l'année. Pour 2024, elle lance un appel à volontaires pour réorganiser le travail du jardin partagé et la fourniture des plants.

Vœux du Maire

Chères BUSSENETTES, chers BUSSENETS,

Au nom de tous les élus du conseil municipal et moi-même, je vous souhaite une bonne année 2024, une bonne santé et que vos projets se réalisent pour cette nouvelle année.

Car il est vrai qu'en la matière, 2023 s'est achevée dans un contexte général, national comme international, assez sombre, espérons que 2024 verra des jours meilleurs.

Pour autant le temps presse et la question de la transition écologique devrait constituer une priorité mondiale. C'est aussi le cas localement ici sur notre territoire, car ce sont bien les petits ruisseaux qui font les grandes rivières.

Nous sommes tous responsables. C'est également le cas à l'échelle de notre commune, nous prenons des initiatives et intégrons désormais une prise en compte systématique du développement durable dans chacun de nos projets.

Exemples de certaines réalisations, la pratique du "zéro phyto" et la diminution des arrosages automatiques dans les espaces verts, ou encore la recherche d'une maîtrise de nos consommations énergétiques.

Dans la continuité de ces actions, et toujours en matière développement durable, plusieurs projets sont à venir en 2024 pour la protection et la valorisation de notre patrimoine naturel.

L'amélioration de notre réseau d'eau potable, la mise aux normes de l'assainissement collectif et l'enfouissement des réseaux secs dans le secteur de chamaka, l'étude pour la mise en conformité des réseaux eau et assainissement sur le secteur de la Bouloie.

A l'étude également un projet de réhabilitation du site des Sources qui comprend l'étang, la buvette et l'ancienne usine Néotec.

En ce qui concerne le centre communal du quartier les travaux suivent leur cours et en principe devraient être terminés pour décembre 2024.

Pour l'avenir, la commune s'attachera à maintenir un environnement de qualité dans les établissements scolaires, permettant à tous, adultes comme enfants, d'évoluer dans de bonnes conditions. Réfection des salles de classes, passer du chauffage fioul aux pellets, étude et réfection de l'ensemble du bâtiment de la toiture et de l'isolation extérieure, réaménagement des abords.

Alors si l'année 2023 s'est achevée dans une certaine morosité, je souhaite que 2024 nous offre à tous de meilleures perspectives, ce à quoi vos élus travaillent avec constance, tout du moins pour ce qui relève de nos compétences.

Je souhaite également remercier personnellement l'ensemble des élus du Conseil Municipal, adjoint(e)s et conseiller(ère)s municipaux, ainsi que l'ensemble des agents des services municipaux pour leur implication au service des habitants de la commune, sans qui rien ne serait possible.

Je renouvelle tous mes vœux à l'ensemble de la population et des forces vives BUSSENETTES, bonne année 2024.

Le Maire.
Bachir AID



Travaux à venir

Le renouvellement de la conduite d'eau potable est prévu Route de Chamaka et aux Echos de Chamaka. En même temps l'assainissement sera réalisé.

Ces travaux concerneront la partie comprise entre le Théâtre du Peuple et le Bas de la rue de Chamaka. Ils débuteront le 1 mars 2024 pour se terminer fin juillet 2024.

La conduite d'eau sera aussi renouvelée rue d'Alsace (RN 66) entre le début de la rue Luttenbacher et la mairie.

La réalisation de ces travaux débutera le 24 avril 2024 pour s'achever également fin juillet 2024.

Ces actions entraîneront une gêne pour les riverains. Merci de votre compréhension.



Site des Sources

Depuis un an et demi, le site des Sources comprenant la Buvette en ruine, l'étang ainsi que l'ancienne usine NEOTEC, fait l'objet de concertations à divers niveaux.

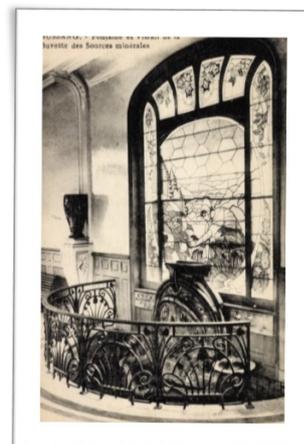
Lors de la dernière réunion du conseil municipal, Mme Lorraine Beckendorf chargée de mission pour le bâti ancien auprès de la COM-COM, a présenté aux élus l'état d'avancement de ce dossier. Elle a fait venir des représentants de la fondation du patrimoine qui ont été séduits par la Buvette ; mais il devient urgent d'entamer des travaux de consolidation avant son effondrement. Ces travaux pour la simple pérennisation du bâtiment estimés entre 120 000 et 150 000 € seraient subventionnés et n'impacteraient pas la commune financièrement.

Dans le futur, il est prévu de réhabiliter la Buvette, fidèlement à l'identique.

L'étang fera aussi l'objet de gros travaux, avec l'installation d'une passe à poisson avant sa remise en eaux.

L'ancienne usine, d'une superficie de 3000 m² a déjà été aménagée en partie en vue de l'embouteillage d'une source d'eau de montagne ; la surface restante pourrait servir à des activités artisanales industrielles ou associatives.

Trois options sont envisageables sur ce site : la commune en étant propriétaire peut gérer seule les lieux, elle peut aussi revendre tout ou partie du site, ou encore mettre en place « une fabrique à projets », c'est-à-dire l'accompagnement de projets co-construits portés par des acteurs locaux, option privilégiée par Mme Beckendorf.



Palmarès des Maisons Fleuries

PALMARÈS



Le 7 décembre dernier les 3 premiers de chaque catégorie des maisons fleuries ont été récompensés par des bons cadeaux pour l'Auberge Alsacienne et le restaurant du Casino d'une valeur de 30 €, 25 € et 20 €.



Lauréats

Au cours de cette cérémonie, un hommage a été rendu à Michel Maire qui après de nombreuses années de participation comme membre du jury a tiré sa révérence et dixit laisse la place aux jeunes.

CHALETs

PLACE	Nom-Prénom	Adresse
1	Mme LAPOIRIE Hélène	28 route de Chamaka
2	Mme ALBEISSEN Laurence	53 route de la Bouloie
3	Mr et Mme KIENTZY Gislain	50 route de la Bouloie

TERRASSES & JARDINS

PLACE	Nom-Prénom	Adresse
1	Mme VALDNAIRE Gisèle	1 route de la HUTTE
2	Mr et Mme PEDUZZI Florian	33 rue Lutenbacher
3	Mme MANGEL Anne-Marie	13 rue de la Haitroye

BALCONS & FENETRES

PLACE	Nom-Prénom	Adresse
1	Mme MARCK Christelle	5 rue Lutenbacher
2	Mme EHLINGER Danièle	15 rue du Breuil
3	Mme CLAUDEL Laurence	35 bis rue Lutenbacher

FERMES

PLACE	Nom-Prénom	Adresse
1	Mr et Mme PARMENTIER Claude	9 route des 4 Vents
2	Mr et Mme LAURENT Thierry	8 route des Sources
3	Mr et Mme MATHIE Christian	1 chemin de Noirgoutte

COMMERCES & GITES

PLACE	Nom-Prénom	Adresse
1	Camping Domaine de Champé	14 rue des Champs Navés
2	PANETIERE DES ARCADES	9 Bis rue d'Alsace
3	Auberge Alsacienne	27 rue d'Alsace



Michel MAIRE



Jury

Bienvenue aux nouveaux arrivants

Quatre des 46 nouveaux arrivant dans notre commune en 2023.

De gauche à droite sur la photo :

Mme MARCEPOIL Christiane

Mr SILVESTRINI Thierry

Mme LECLAIR Maëlle

Mme SROGOSZ AKIR Daniëlle



Information



Rejoignez le Conseil de Développement Local du Pays de Remiremont et de ses Vallées !

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR), regroupant trois communautés de communes (la Communauté de communes des Ballons des Hautes Vosges, la Communauté de communes des Hautes Vosges et la Communauté de communes de la Porte des Vosges Méridionales) a installé en décembre 2022 un Conseil de Développement Local. Composé de personnes bénévoles et volontaires, d'origines et d'expériences très diverses, le Conseil de Développement Local peut apporter son concours à l'élaboration du projet de territoire et des politiques publiques relatives à l'environnement, l'aménagement du

territoire, la transition écologique, le développement économique, les services, la mobilité, la santé, la culture, etc.

Il a ainsi plusieurs rôles consultatifs :

- Proposer un avis ou apporter une contribution sur des documents de planification, d'urbanisme ou de prospective ;
- Contribuer à identifier les besoins sociaux non ou mal couverts ;
- Participer à faciliter le dialogue entre les habitants(e)s, les élus et les organisations et services du territoire. Il joue un rôle de médiateur en cas de besoin et garantit une prise en compte d'une pluralité de points de vue ;
- Être un accélérateur des initiatives et des projets ;
- Faire remonter les attentes des acteurs du territoire et des habitant(e)s. Il apporte une vision humaine et citoyenne à des sujets souvent perçus ou traités de manière comptable et technique.

En 2023, le Conseil de Développement Local s'est réuni plusieurs fois sous forme de commissions : Agriculture et alimentation, Services à la population, Mobilité et déplacements, Santé publique et accès aux soins, Attractivité au service du développement économique, ou sous forme d'assemblées plénières. Il a également auditionné des experts.

Une première proposition a été formulée auprès des élus du Pays de Remiremont et de ses Vallées, qui ont voté favorablement à la mise en place d'un projet d'alimentaire territorial (PAT) pour soutenir la production maraîchère et agricole, les circuits courts et les produits locaux dans les lieux de restauration collective. Le Conseil de Développement a également proposé la participation en 2024 au Vill'Âge du bien vieillir qui propose un bus de l'autonomie, et des forums sur le Bien Vieillir, dans et hors du domicile, avec exposants et conseils de prévention.

Le Conseil de Développement Local continue à réfléchir à des propositions concrètes en matière de mobilité et de développement économique. Il expérimente des méthodes de travail en bonne intelligence et dans le respect de chacune. Ses membres ont plaisir à se retrouver, ce qui ne nuit pas à la co-construction des propositions.

Ils accueilleront volontiers vos contributions, questions, demande d'informations et/ou candidature à les rejoindre :

cdl@paysderemiremont.fr

N'hésitez pas à vous engager dans cette démarche faisant la part belle à l'attractivité et à la qualité de vie dans nos communes et nos vallées.



BULLETIN D'INFORMATION

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRICITÉ DES VOSGES



SERGE RENAUX

PRÉSIDENT
DU S.D.E.V.

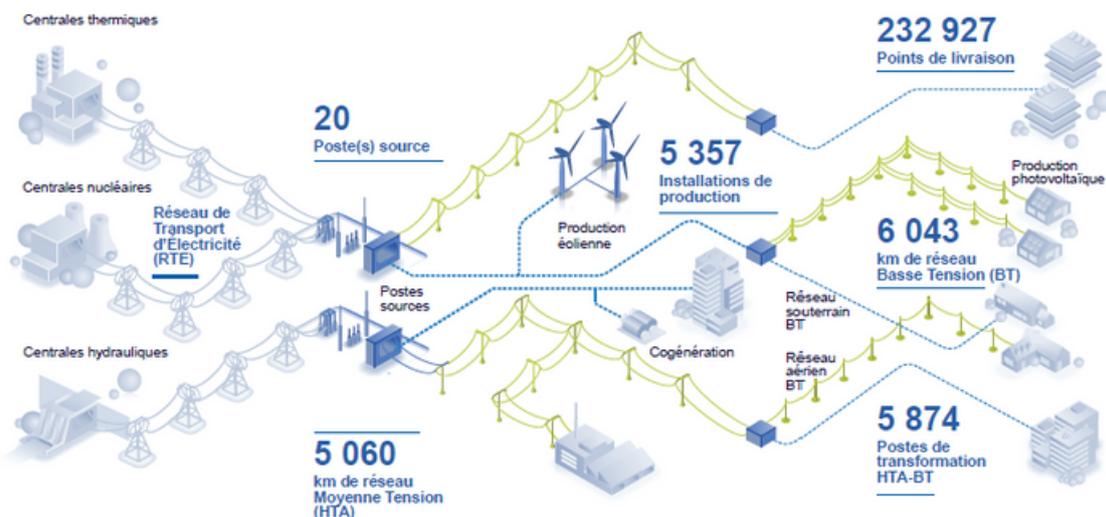
LES MISSIONS DU S.D.E.V.

HISTORIQUE

Créé en décembre 1994, le **Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges (S.D.E.V.)** est un **établissement public de coopération intercommunale** chargé d'organiser et de **gérer le service public de distribution d'énergie électrique** sur le territoire de l'ensemble des 507 Communes Vosgiennes (373 380 habitants).

Propriétaire des réseaux haute tension de catégorie A (20 000 volts) et basse tension (400/230 volts), il en a confié la **gestion** (plus de 11 000 km et près de 5 900 postes de transformation) à l'**entreprise ENEDIS**, dont il contrôle annuellement l'activité.

Le réseau public de distribution d'électricité



[Extrait du CRAC 2022 - ENEDIS]

Depuis 2008, le Syndicat exerce également les missions de **maîtrise d'ouvrage** sur le réseau électrique, et notamment :

- des travaux d'enfouissement (dissimulation par la mise en souterrain) pour les communes (rurales et urbaines)
En 2022 : 44 enfouissements : 7 010 000 €
- des travaux d'extension (prolongement d'une ligne existante) dans les communes rurales
En 2022 : 114 extensions : 2 460 000 €
- des travaux de renforcement (amélioration du réseau en vue d'obtenir une qualité d'électricité satisfaisante pour les usagers)
En 2022 : 18 renforcements : 2 380 000 €
- des travaux de sécurisation (remplacement progressif des fils nus par des réseaux aériens torsadés ou souterrains)
En 2022 : 9 sécurisations : 445 000 €

LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES

BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Le travail mené ces deux dernières années, sur les orientations et la réalisation du **premier Schéma Directeur des IRVE validé en France**, a permis de mettre en service **38 bornes de recharge dans 29 communes** du département depuis le mois d'août 2022.

CONSEILLER EN ÉNERGIE PARTAGÉ

Ce nouveau service permet au S.D.E.V. de proposer aux communes qui le souhaitent des prestations de Conseil en Energie Partagé (CEP).

Il s'inscrit pleinement dans les **actions en faveur de la transition énergétique** par l'**aide** qui peut être apportée aux collectivités pour **réaliser des économies d'énergie**.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le S.D.E.V. propose à ses communes membres d'assurer la **continuité et la qualité du service d'éclairage public**, en leur apportant son expertise pour **optimiser la gestion de leur réseau**, dans les domaines de :

- l'investissement : maîtrise d'ouvrage des installations nouvelles et des renouvellements d'installations
En 2022 : 5 rénovations : 232 000 €
- la maintenance préventive et curative de ces installations
Actuellement : 23 000 points lumineux sur 187 communes



Dans le Retro

Concert STICKY FINGERS



Organisé par IDEAL 88

Chedo Géant pour HALLOWEEN



Organisé conjointement par la Sté des Fêtes et Risson le Hérisson

Beaujolois Nouveau



Organisé par le Comité de Jumelage Bussang-La Turballe

Le Téléthon



Organisé par Sté des Fêtes en collaboration avec le Comité de Jumelage Bussang-La Turballe, la Bussenette, les Sapeurs Pompiers et Risson le Hérisson.

La St Nicolas



Organisé par la Sté des Fêtes

Cérémonies Patriotiques

Libération de Bussang



Sous le soleil et dans un froid glacial le 79^{ème} anniversaire de la Libération de la commune a été célébré en présence du sénateur Jean Hingray, des maires des communes voisines, d'officiels et d'une délégation du 1er Régiment de Tirailleurs d'Epinal. A l'issue de l'office religieux animé par l'Harmonie Bussang – St Maurice, la cérémonie s'est poursuivie au monument aux morts puis au monument érigé en l'honneur du 3^{ème} RTA. Un dépôt de gerbes en l'honneur des victimes a eu lieu au pied de chacun d'eux .

Le maire a rappelé les souffrances endurées par la population, notamment les 113 victimes civiles, ainsi que celles dans les rangs des armées de la Libération. Puis les porte-drapeaux parmi lesquels Timéo 10 ans mettant à l'honneur le Corps Franc Pommiès, ont été salués par les élus. Cette manifestation ayant été clôturée par un vin d'honneur



Sainte-Barbe

Le 25 novembre 2023, les pompiers des casernes de Bussang/Saint-Maurice, le Thillot et Ferdrupt se sont réunis sous la halle de la Mouline afin de fêter sainte Barbe, leur patronne, qui est également celle de la commune de Bussang.

Cette cérémonie a été l'occasion de récompenser les plus méritants.



Prévention

Se prémunir contre le vol à la fausse qualité.

Si une personne se présente à l'interphone ou à votre porte, utilisez le viseur optique, l'entrebâilleur ou tout autre moyen pour identifier cette présence.

Soyez vigilant lorsque des employés du gaz, de l'électricité, de la poste, des opérateurs des lignes internet ou téléphoniques, des policiers ou gendarmes se présentent chez vous. Même si la personne est en uniforme, demandez-lui de présenter une carte professionnelle, un ordre de mission ou un justificatif d'intervention. Si vous avez un doute, ne la laissez pas entrer.

Vous pouvez lui proposer un autre rendez-vous afin de vous laisser le temps de procéder aux vérifications nécessaires.

Si vous effectuez un contre-appel, utilisez les numéros de téléphone que vous avez en votre possession (figurant généralement sur les avis d'échéance et les factures) et non pas ceux donnés par la personne qui se présente ou vous appelle.

Si vous faites entrer une personne chez vous, essayez de solliciter la présence d'un voisin. Accompagnez-la dans tous ses déplacements à l'intérieur de votre domicile.

Ne vous laissez pas abuser en signant un papier dont le sens ou la portée ne vous semble pas clairs. Sachez que pour tout démarchage à domicile, vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours.



Numéros d'urgence

15
SAMU

17
Police-secours

18
Sapeurs-pompiers

112
Appel d'urgence Européen

114
Par SMS pour les personnes malentendantes

03 89 22 50 50
Centre Anti Poison Nancy

08 00 47 33 33
Urgence GAZ

197
Alerte attentat
Alerte enlèvement

115
Hébergement d'urgence

09 72 67 50 88
Urgence ENEDIS

3919
Violences conjugales

3020
Harcèlement scolaire

119
Enfance maltraitée

Etat Civil

Ils se sont dit « oui » à Bussang :

le 17 juin Fernand GALMICHE et Sabrina SATTLER

le 19 août Jean-Baptiste JACQUES et Aurélie NEFF



Elles sont nées :

Lyana MATHIE le 28 juin

Lana SCANFERLA le 15 septembre

Chiara ZANELATO le 12 octobre



Ils nous ont quitté :

le 11 janvier, Monsieur Jean-Pierre PERNEL, né le 6 juillet 1931

le 27 janvier, Madame Germaine COLIN, née BLAISE le 29 juillet 1931

le 28 janvier, Madame Yvonne LAUBER, née le 29 juin 1939

le 7 février, Monsieur Jean-Pierre PARMENTIER, né le 11 avril 1944

le 14 mars, Madame Jacqueline VENCK, née LUTENBACHER le 25 avril 1936

le 17 mars, Monsieur Jacques GOEPP, né le 15 août 1960

le 31 mars, Monsieur Pascal DELAFONTAINE, né le 9 septembre 1959

le 1^{er} avril, Madame Mairam NIANE, née le 13 mars 1962

le 24 avril, Monsieur Jean-Pierre BERTRAND, né le 12 février 1936

le 22 juillet, Madame Christiane VALROFF, née le 14 avril 1939

le 15 août, Madame Viviane MUNIER, née BASTIEN le 22 mai 1952

le 21 septembre, Madame Renée AIGUIER, née PETIN le 21 décembre 1925

le 24 septembre, Monsieur Joseph GROSJEAN, né le 9 septembre 1929

le 25 septembre, Monsieur Guy BAZILLE, né le 9 octobre 1955

le 14 octobre, Madame Ludovina da Conceição DA CUNHA, née RIBEIRO DA COSTA le 26 décembre 1950

le 26 octobre, Monsieur Daniel RIVIERE, né le 5 mars 1956

le 3 novembre, Madame Suzanne VALROFF, née PEINTRE le 11 octobre 1929

le 8 décembre, Monsieur Noël POIVRE, né le 24 décembre 1950

le 12 décembre, Monsieur André WOLFER, né le 5 mai 1950

le 24 décembre, Madame Liliane TANNHAUSEN, née BIGOTTE le 17 juin 1946

le 25 décembre, Monsieur Pierre LEGE, né le 18 septembre 1940



Directeur de la publication : Bachir AID
Comité de rédaction : Sylvie LOHNER, Marie-Thérèse VINEL, Jean-Marie DREYER
Réalisation graphique-Mise en page : Sylvie LOHNER - Impression : Mairie